



Jardinier Paysagiste

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (niveau 3 RNCP24928)
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste

Métiers visés

Ouvrier(-ière) paysagiste, agent technique en collectivité territoriale, ouvrier(-ière) d'entretien des espaces verts ou espaces naturels, aide éducateur(-trice).

Contenu de la formation

- ☑ Situer l'entreprise dans la filière des travaux paysagers
- ☑ Réaliser des travaux de végétalisation
- ☑ Réaliser un chantier d'entretien en espaces verts
- ☑ Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers
- ☑ Conduire des activités spécifiques aux travaux paysagers

Moyens et modalités pédagogiques

- ☑ **Moyens pédagogiques**
 - Salle de cours dédiée à la formation
 - Supports écrits
 - Equipement informatique
 - Atelier
 - Matériels de chantier
 - Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
 - Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

- ☑ **Modalités pédagogiques**
 - Possibilité d'individualisation des parcours
 - Alternance théorie/pratique
 - Intervenants professionnels
 - Echanges de pratiques
 - Retour d'expériences
 - Mise en situation pratique
 - Stages en entreprise

Dates :
du 05/09/22 au
16/06/23

Durée :
1316 h dont 854 h en
centre et 462 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
06/01/23

Bilan final :
16/06/23

Financement :
La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2022-2023 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. 10 à 14 stagiaires attendus.

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

29/03/22	26/04/22
31/05/22	28/06/22
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Coordinatrice : Jenny MAISON - T. +33 (0)2 41 68 60 03
jenny.maison@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre